

Luc Magloire Mbarga, le ministre du commerce a ordonné la destruction le jeudi dernier de quatre tonnes de produits cosmétiques avariés saisis au cours d'une vaste opération menée par la brigade de contrôle du ministère du commerce.

Quatre tonnes de produits cosmétiques avariés saisis dans toutes les régions lors d'une vaste opération menée par la brigade de contrôle du ministère du commerce ont été détruits dans les. l'alerte a été donné par le délégué de la surété nationale. Cette campagne qui s'est étendue sur une période de 10 jours avait pour objectif de procéder à la saisie systématique des produits douteux en circulations dans les espaces commerciaux.

Il s'agit notamment des produits tels que, des shampoings, savon, crèmes éclaircissantes et défrisantes, des déodorants, des gels de douche, pâtes dentifrices, poudre, eau de cologne, fond de teint et lotion ainsi que de la margarine avariés depuis un an.

D'après le quotidien Cameroun tribune en kiosque le lundi 11 juin dernier, ces marchandises contenues pour certaines dans des packs et d'autres dans des cartons ont été broyées et mélangées à d'autres.

cette mission a connu du succès grâce à la collaboration des forces de l'ordre. "Je dois remercier le délégué général de la surété nationale, c'est lui qui a sonné l'alerte et qui nous a permis de nous rendre sur place", a déclaré le ministre. Il faut noter par ailleurs comme le précise le ministre, cette descente intervient dans le but de préserver la santé des consommateurs.
